

64 354 COMMUNE DE LOUVIE SOUBIRON

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Réalisation globale

	Fonctionnement = + 719 548.80€		Investissement = - 13 860.90€	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total	304 032.08€	1 023 790€	129 276.65€	115 415.75€

Le résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement est de **719 548.80€** et **- 13 860.90€** en investissement. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de chaque section.

RAPPEL :

Les opérations réelles ont un impact direct sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations d'ordre n'ont pas de mouvement de trésorerie (internes) : ce sont des opérations de transfert entre sections : amortissements, reprises de subventions, intégrations d'études aux travaux, et diverses opérations essentiellement de fin d'année.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN 2025 = 304 032.08 €uros

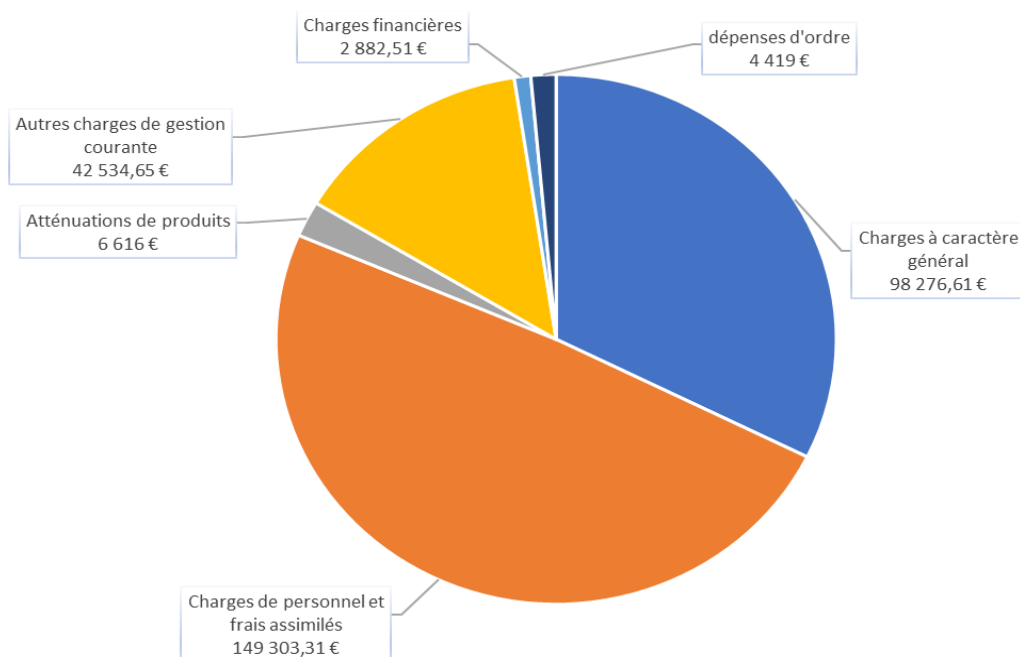
Dépenses Réelles : 299 613.08 €

Dépenses d'ordre : 4 419 €

En 2025, les dépenses réelles sont de 299 613.08€. Les dépenses d'ordre sont des écritures comptables dictées par la trésorerie, en 2025 elles étaient de 4 419€.

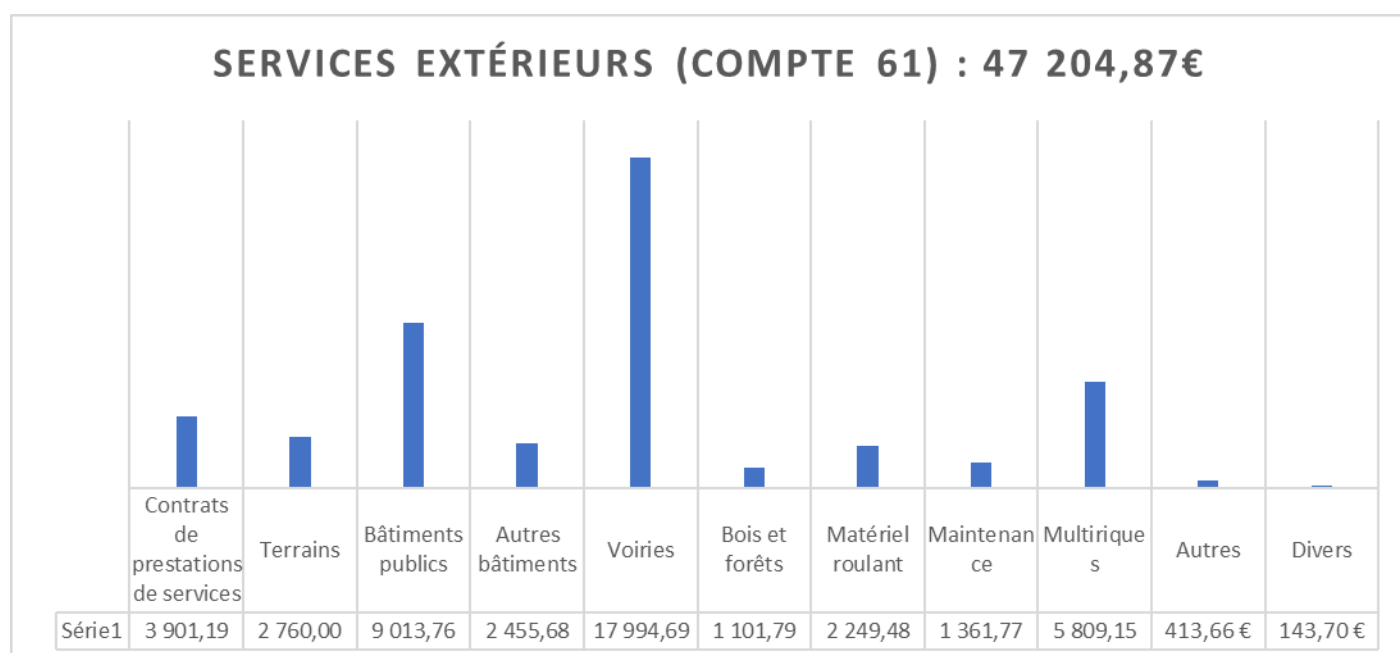
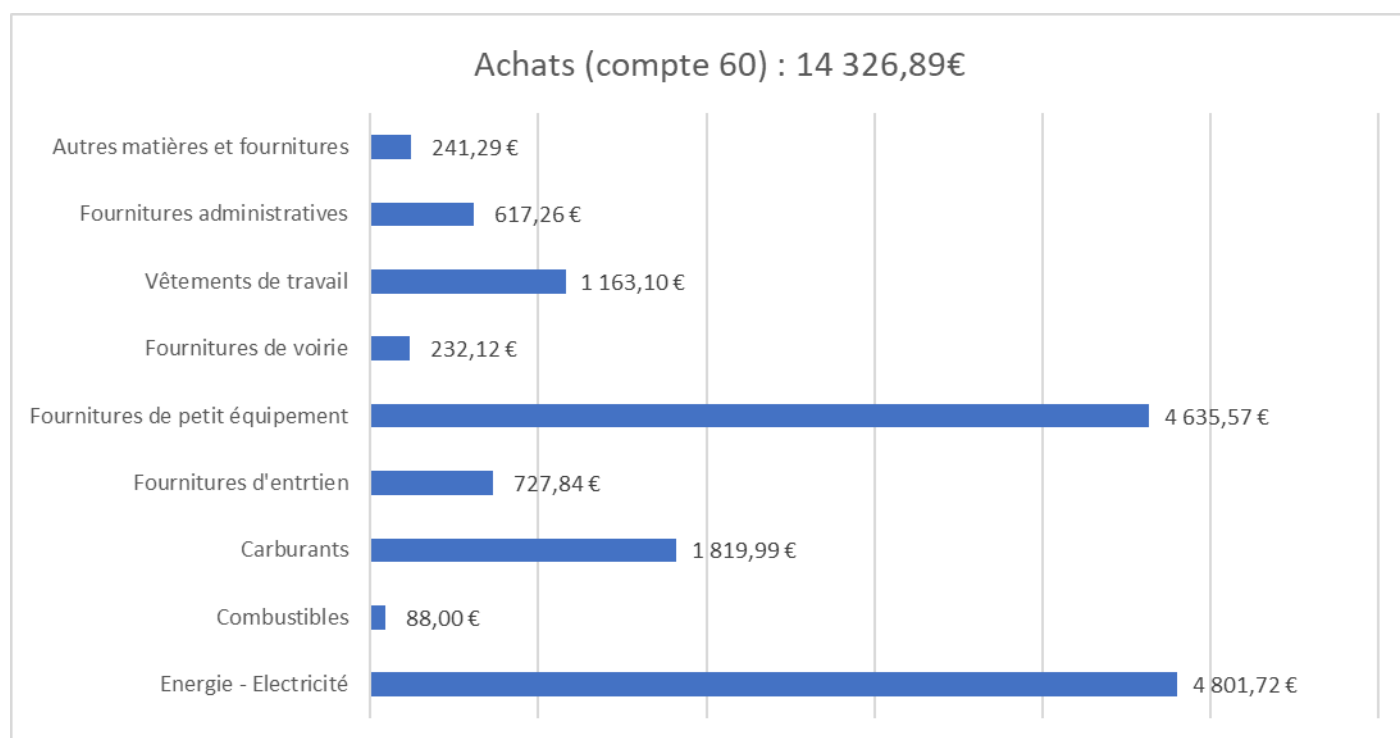
Dépenses de Fonctionnement par chapitre :

Dépenses de fonctionnement par chapitre

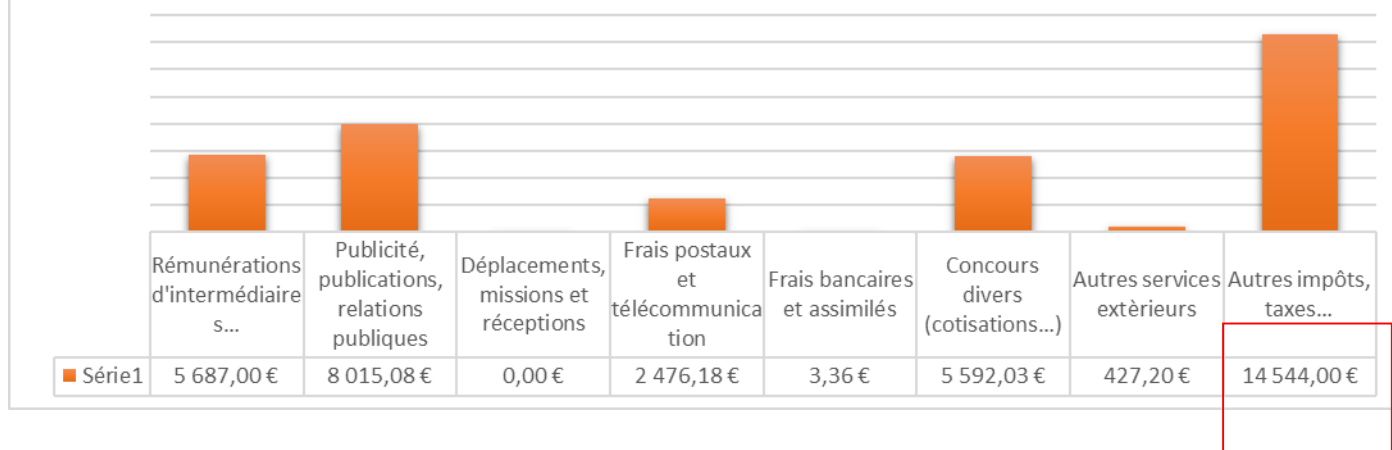


Voici la répartition par nature de fonctionnement :

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL (Compte 60 / 61 / 62 / 63) : 98 276.61€

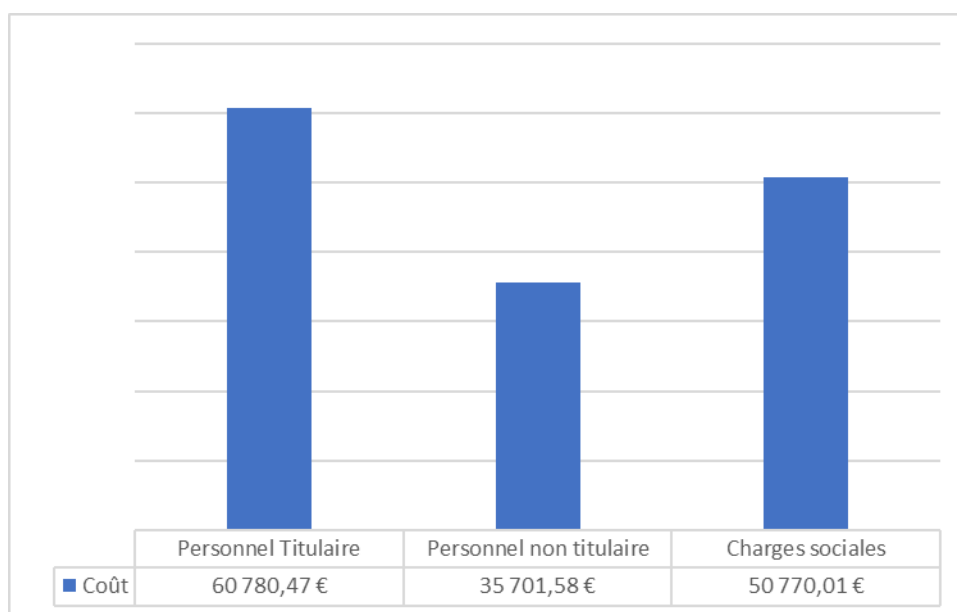


Articles comptes 62/63 - Autres services extérieurs/ Impôts et taxes : 36 744,85€



Montant impôts qui comprend les taxes foncières de la CSHO qui ont été refacturées à la CSHO (12 142€).

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILEES : 149 303.31€

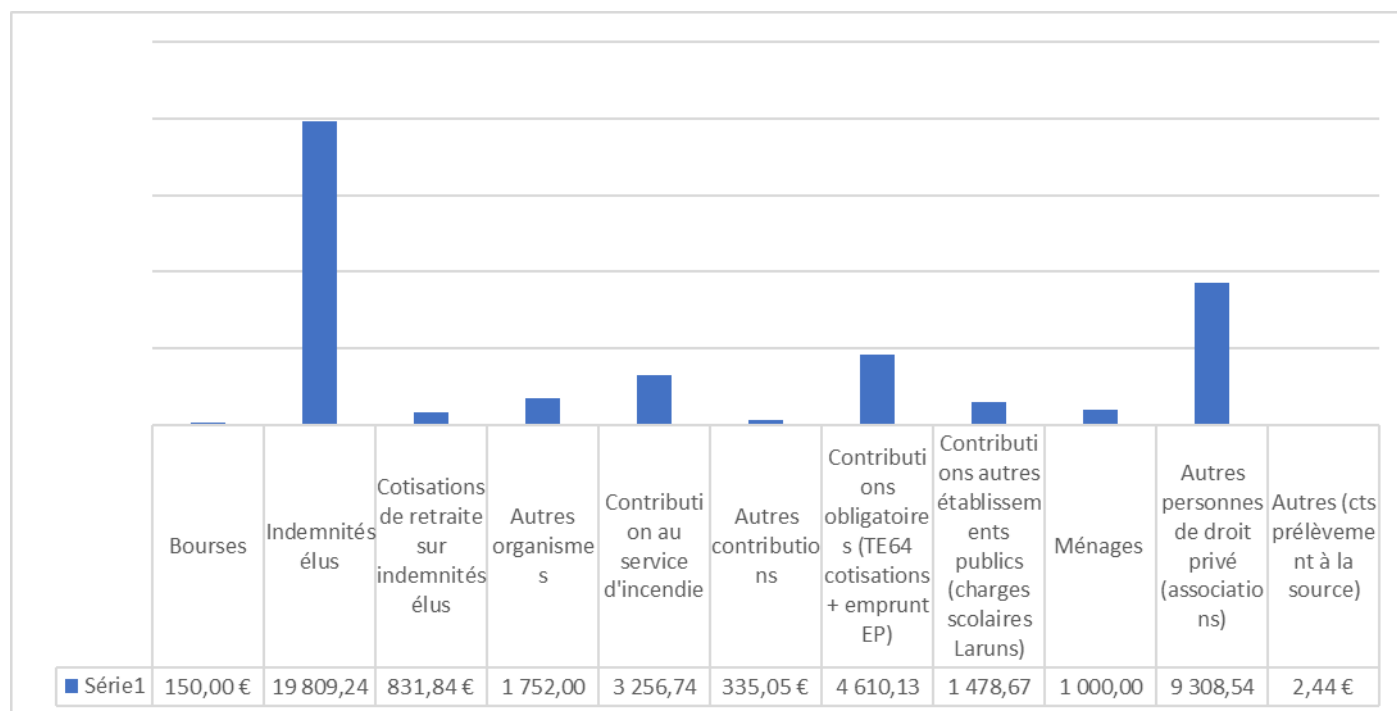


- Appel au CDG64 pour élaboration du document unique des risques professionnels : 1 200€
- Congés payés versés à l'agent de la station d'épuration : 851.25€

CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS : FPIC 6 616€

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 42 534.65€



CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES = 2 882.51€

Il s'agit de l'ensemble des frais financiers (intérêts de la dette) liés aux deux emprunts (maison Pichet et parking municipal). Fin des emprunts : 2029 pour la maison Pichet et 2028 pour le parking.

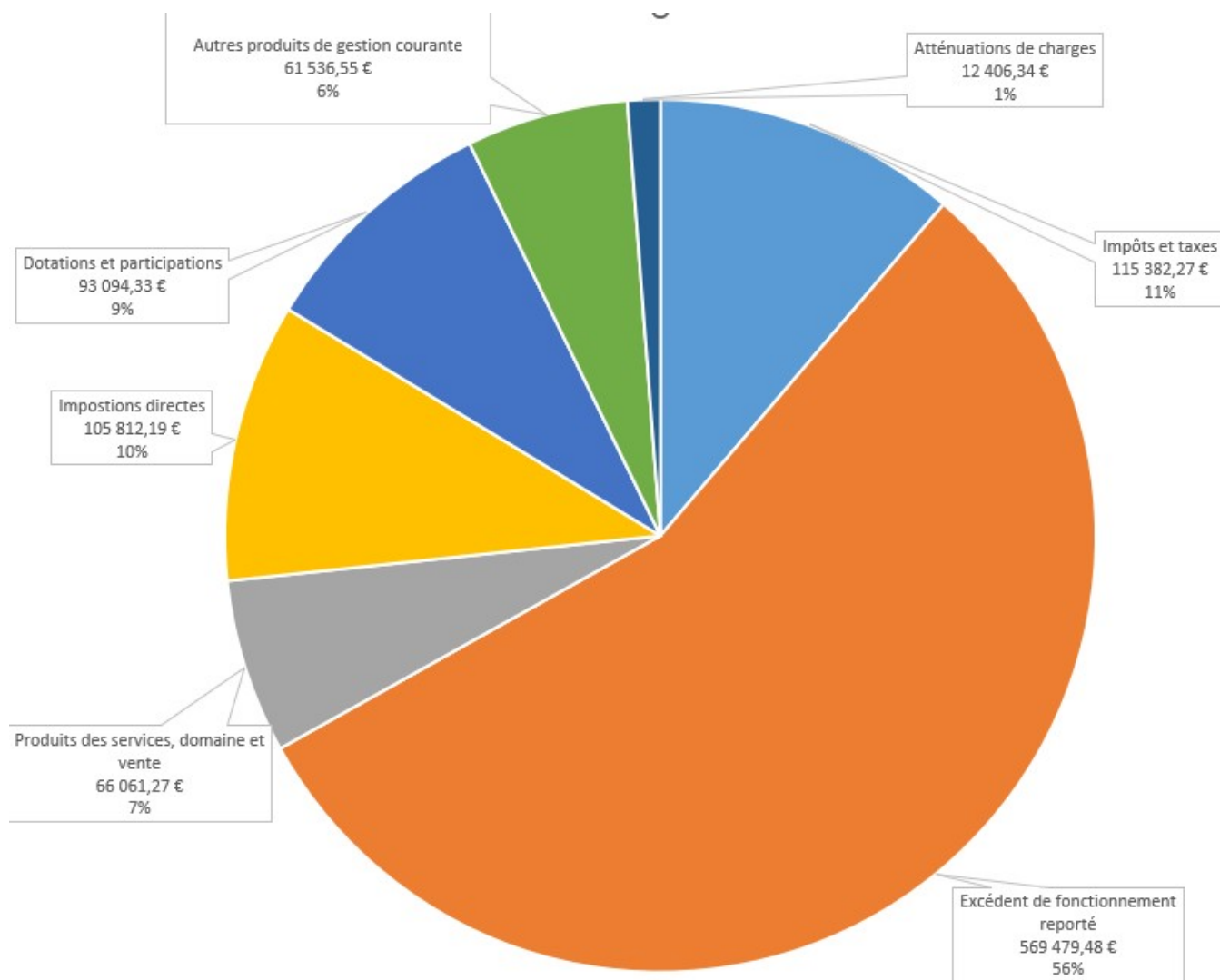
CHAPITRE 67 : CHARGES SPECIFIQUES = 0€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN 2025 : 1 023 790.88€uros

Recettes Réelles : 1 023 790.88€

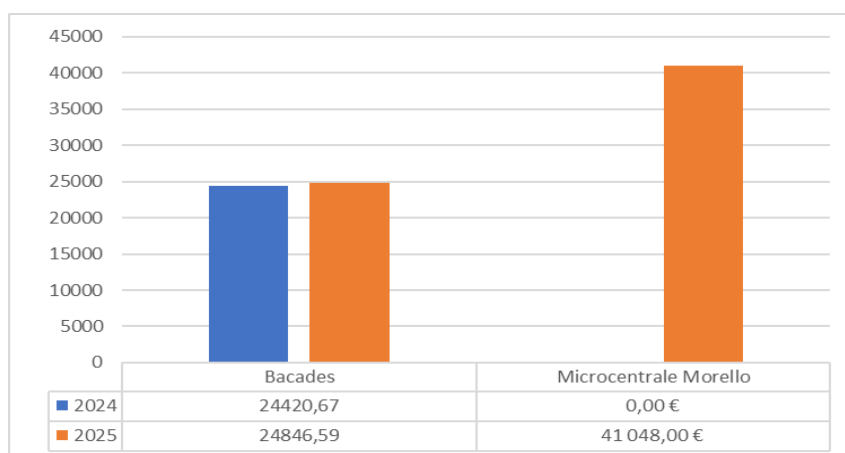
Recettes d'ordre : 0€

Les recettes de fonctionnement REELLES 2025 s'élèvent 1 023 790.88€. Recettes excédents 2024 déduits : **454 311.40€**



CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES = 66 061.27€

Correspond à la facturation des bacades. La redevance Morello correspond à deux années, 21 473€ pour 2024 et 19 575€ pour 2025.

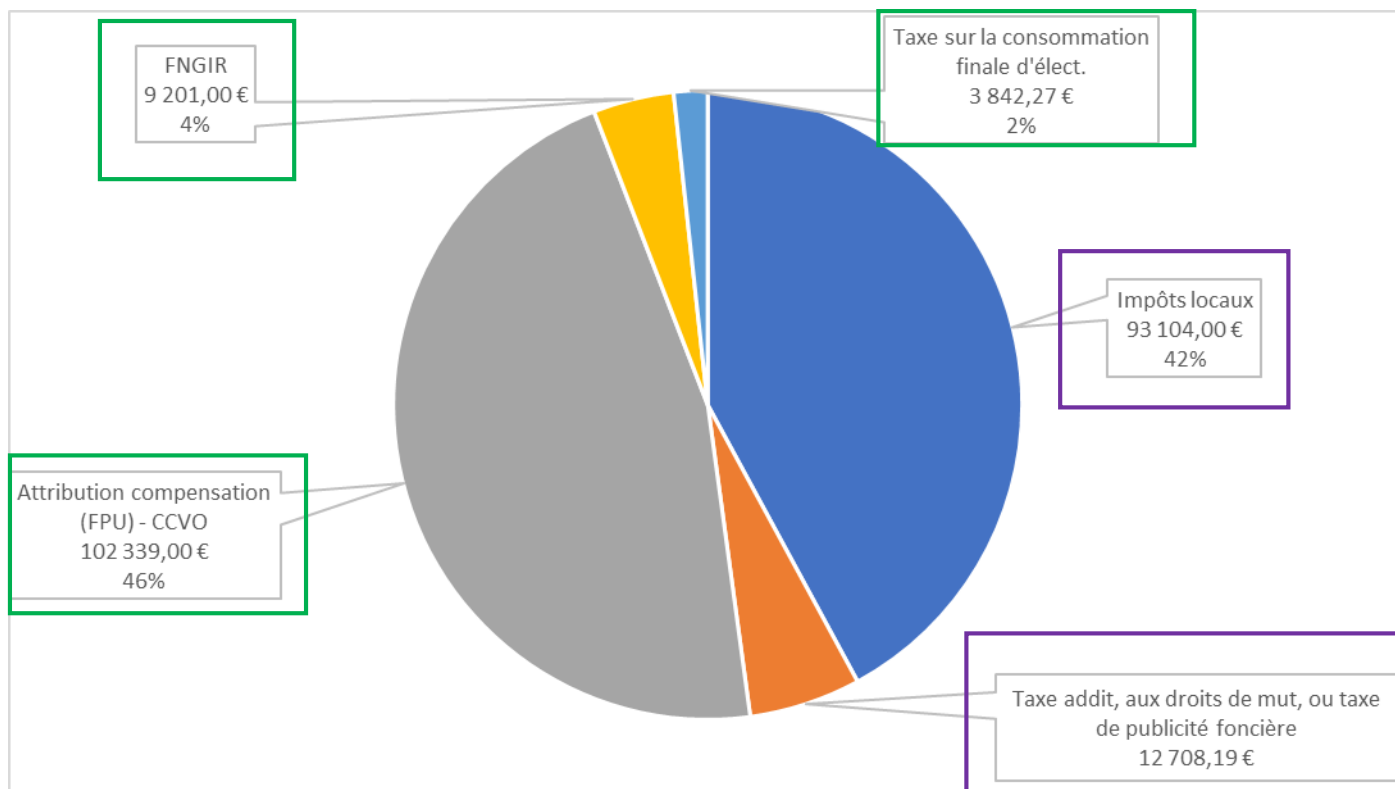


- Vente concession cimetière (Sassoubre) : 150€
- Parts sociales Crédit Agricole : 16.68€

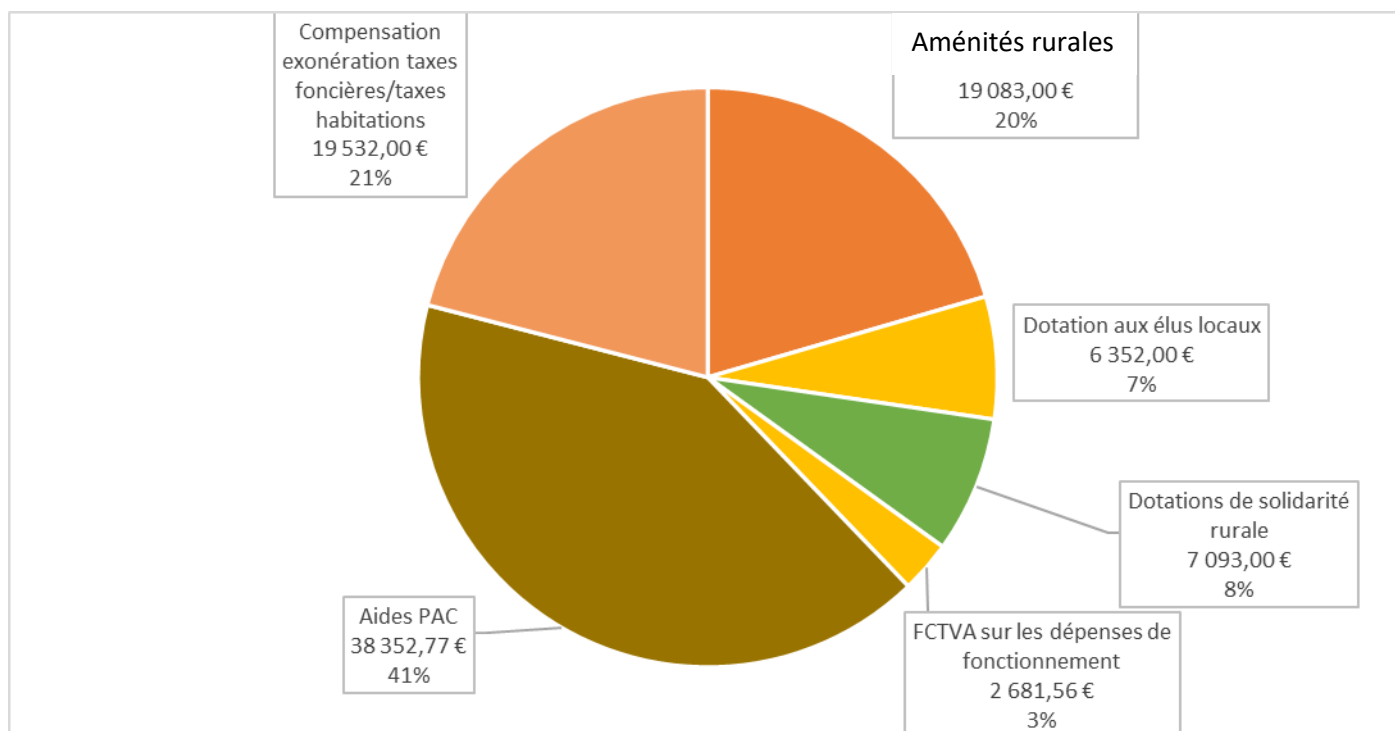
CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES = 115 382.27€

CHAPITRE 731 : IMPOSITIONS DIRECTES = 105 812.19€

221 194.46€

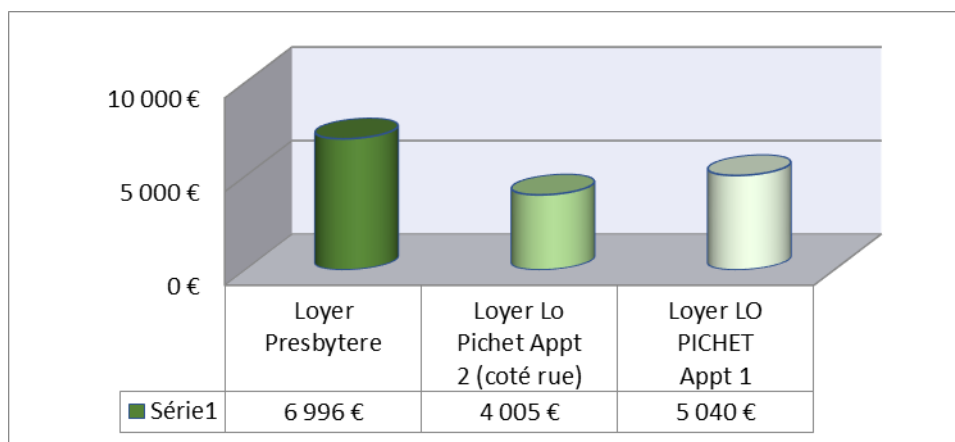


CHAPITRE 74 : DOTATIONS = 93 094.33€



CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE = 61 536.55€

Les loyers : 16 041€



Autres produits divers de gestion courante : 45 494.86€

- CSHO dividendes 2024 : 24 750€
- CSHO remboursement TF 2024 : 12 142€
- Remboursement Mise à disposition secrétariat SIVU Estibère : 4 248€
- Shem : 4 109€
- EDF (occupation du domaine public) : 241€
- Arrondi DGFIP + parts sociales caisse d'épargne : 4.86€

CHAPITRE 78 : REPRISE SUR AMORTISSEMENT,

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS = 18.45€ (reprise de la provision – écriture demandée par la trésorerie)

CHAPITRE 013 : ATTENUATION DE CHARGES = 12 406.34€

- Remboursement rémunération du personnel :
 - Remboursement salaire agent STEP : 11 509.68€ (dépense inscrite au budget AEP)
 - Remboursement assurance statutaire (AM de Gilles en 2024 (25-11-2024 au 02-12-2024) : 896.66€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2025 = 129 276.65€
--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELES = 84 522.14€

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE = 44 754.51€ (dictées par la trésorerie)

Emprunts (Art 1641) et Immobilisations corporelles (Art 21)

EMPRUNTS Commune : 14 198.96€

<u>BUDGET COMMUNE</u>			
Nombre d'emprunt : 2			
	<i>EMPRUNT</i>	<i>ANNUITE</i>	<i>Dernière annuité</i>
Maison LO PICHET	80 000,00 €	6 975,68 €	2029
Parking Communal	130 000,00 €	10 105,79 €	2028
		17081.47 €	

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2025 = 15 100.08€

- Elargissement pistes pastorales Listo, Arriste et Eschartès : 5 532€
- Analyse amiante ponts de baburet : 588€
- Achat tondobroyeur : 7 822.08€
- Achat remorque : 829€
- Achat tondeuse : 329€

DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 55 223.10€

RECETTES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2025 : 115 415.75€
--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT REELES = 66 242.24€

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE = 49 173.51€ (dictées par la trésorerie°)

DETAIL DES RECETTES REELLES :

- FCTVA : 7 129.70€
- Subvention amendes de police : 3 889.44€ (réhabilitation ponts de baburet)
- Excédent d'investissement de fonctionnement (1068) : 55 223.10€

DETAIL DES RECETTES D'ORDRE :

- Amortissement emprunt TE64 : 4 419€
- Emprunt TE64 : 44 198.51€

➔ Jusqu'en 2024, les emprunts portés par TE64 qui doivent être remboursés par la commune étaient inscrits en fonctionnement. Cependant, ce procédé ne permettait pas de rendre compte de l'endettement des communes. C'est pour cela, que la trésorerie nous a demandé de faire ces écritures en 2025 afin qu'à partir de 2026 ces emprunts soient traités de la même façon que les emprunts traditionnels avec l'inscription des intérêts en fonctionnement et du capital en investissement.